

Affaire Élise

«Je veux une vie normale»

Irina Belenkaya se confie à Tribune du Sud. La mère russe de la petite Élise nous parle du passé, du présent, et surtout de l'avenir. Qu'elle souhaite vivre en famille.

Passée l'audience devant le juge aux affaires familiales (lire page 7), et une fois retombée la fièvre médiatique ayant entouré sa venue au Tribunal de grande instance de Tarascon, Irina Belenkaya a accordé une interview exclusive à *Tribune du Sud*. Assise à la terrasse d'un restaurant des Baux-de-Provence, la mère d'Élise a ôté les larges lunettes noires qui barraient jusque-là son visage émacié. Dépourvue de cette cuirasse dissimulant ses grands yeux bleus, la frêle jeune femme n'a éludé aucune de nos questions. Pendant une heure, elle s'est livrée sans retenue, évoquant ses cauchemars – de l'enlèvement d'Élise, à ses trois semaines de cavale, en passant par ses rapports avec Jean-Michel André ou l'avocat de celui-ci, Victor Gioia – mais aussi ses rêves d'une vie de famille apaisée, en compagnie de ses deux filles.

■ Comment allez-vous ?

«Je commence à aller un petit peu mieux. Grâce à l'appartement que me prête le consulat russe à Marseille, j'ai presque retrouvé une vie normale. Ce n'est pas exactement une vie de famille, car il me manque encore mes filles. Je me languis de l'arrivée de Sasha (sa fille née d'un premier mariage en Russie, NDLR). Elle doit me rejoindre la semaine prochaine, on n'attend plus que son visa. L'es-père juste que l'on pourra se retrouver toutes les trois ensemble, sans M. André.»

«Il me manque encore mes filles. Je me languis de l'arrivée de Sasha»

■ Après votre remise en liberté, comment se sont déroulées les deux rencontres avec Élise, où son père était présent ?

«Je tremblais en moi, mais, à l'extérieur, on aurait dit une pierre. Lise (elle l'appelle de son prénom russe) était sous le contrôle de M. André, elle épiait mes réactions et j'ai tout fait pour qu'elle ne ressent pas qu'on est en train de vivre une tragédie. Au final, cette première rencontre s'est malgtr tout bien passée, même si elle n'a duré qu'une demi-heure. Petit à petit, Lise s'est détendue, elle jouait, elle parlait, elle souriait.»

■ Et la deuxième ?

«Lise était différente. Elle ne voulait pas venir me voir. Elle ne me parlait pas, comme si elle avait peur de moi. Elle est même passée derrière mon dos pour voir si je n'avais pas un couteau caché dans mon sac.»

■ Jean-Michel André affirme que vous avez rapidement mis un



Baux-de-Provence, hier après-midi. Soulagée d'avoir pu faire entendre sa voix au juge des affaires familiales, la mère d'Élise espère un retour à la vie normale, avec ses deux filles. PHOTO L. SOLA

terme à ce second rendez-vous pour aller vous faire photographier par un «journal à sensation».

«C'est absolument faux. Au bout d'un quart d'heure, il s'est levé et a emmené Lise. Avec le consul et sa fille, on s'est retrouvé tous les trois à la terrasse d'un café du Vieux Port. Il prétend que je suis partie pour aller voir Paris Match, mais c'est incroyablement stupide de dire ça. Entre répondre à une interview et passer du temps avec Lise, il n'y a pas photo.»

■ Les relations entre vous sont toujours aussi conflictuelles. Comment en êtes-vous arrivé là ?

«M. André ne veut qu'une seule

chose : avoir le contrôle sur Lise. Quand on était ensemble, c'était déjà comme ça. Il essayait de s'imposer. Vous savez, je suis une mère, j'ai une autre fille qui a aujourd'hui 8 ans, je suis autant capable que lui de décider de ce qui est bon pour mes enfants. Mais lui ne veut pas l'entendre.»

■ Était-ce une raison pour enlever votre fille ?

«Je n'avais pas d'autre choix. J'étais désemparée, j'avais peur pour Lise. Il lui a lavé le cerveau. Aujourd'hui, elle parle comme lui. Elle aime ce qu'il aime. Elle n'est pas libre, elle est sous le contrôle de son père. Avec du recul, je regrette ce 20 mars, mais je ne sa-

ais milieu d'une douzaine de policiers hongrois, armés, qui criaient. Lise avait peur et ils me l'ont arrachée des bras. Elle ne pouvait pas comprendre.»

■ Comment vivez-vous la médiatisation de «l'affaire Élise» ?

C'est affreux. Pour ma vie comme pour celle de Lise. Honnêtement, c'est un vrai cauchemar. En Russie, tout le monde suit ça à la télé. Je suis devenu célèbre pour n'importe quoi et je ne suis pas fière, car je suis connue pour une histoire affreuse.»

■ Qu'en est-il de l'accord prévoyant une garde partagée et qui a été négocié par la diplomatie russe, votre avocat et celui de Jean-Michel André ?

«Cet accord, M. André ne le signera jamais. Ce matin (hier matin, NDLR), il a demandé au juge que je vois Lise une fois par semaine, durant une heure, à la gare Saint-Charles, et en sa présence... M. André fantasme sur l'enlèvement et demande des garanties. Mais que veut-il ? Que je lui laisse un bras en dépôt ? Les autorités russes lui ont déjà donné toutes les garanties qu'il désire.»

«Les autorités russes lui ont déjà donné toutes les garanties qu'il désire»

■ Comment jugez-vous le rôle de l'avocat de Jean-Michel André, Victor Gioia, qui est très présent dans cette affaire ?

«Il est venu me voir à Aix, à la sortie du tribunal. J'étais épuisée. Il m'a dit «je suis avec toi», «je suis ton ami», et je l'ai cru. En fait, il profite de cette histoire pour sa propre renommée, et il fait ça sur mon dos et sur le dos de mes enfants.»

■ Comment voyez-vous votre avenir ?

«Je préférerais rentrer à Moscou avec mes deux filles. Mais s'il faut que je reste en France dans l'intérêt de mes enfants, et bien je resterai. Je veux juste une vie normale, avec Lise et Sasha. Comme toutes les mères, je veux emmener mes filles à l'école, aller au boulot. Rien de plus. Si ce n'est qu'elles soient ensemble et qu'elles soient heureuses. Aujourd'hui, tout dépend du juge.»

■ Et de Jean-Michel André ?

«Non, du juge. Et je ne sais pas si M. André respectera sa décision.»

PROPOS RECUEILLIS PAR GEOFFREY DIRAT

www.tribunedusud.fr - SAMEDI 13 JUIN 2009

Affaire Élise

L'impossible dialogue entre le père et la mère

Jean-Michel André et Irina Belenkaya étaient entendus hier par le juge aux affaires familiales de Tarascon. Sa décision sur la garde de la petite Élise sera rendue le 3 juillet.

Le petit hall du Tribunal de grande instance de Tarascon n'avait sans doute jamais connu pareille effervescence. Trois télévisions russes et cinq journalistes français se sont déplacés hier dans la cité de Tartarin pour suivre l'audience de Jean-Michel André et d'Irina Belenkaya. Le père et la mère d'Élise comparaissaient devant le juge aux affaires familiales (JAF) au sujet de la garde d'Élise.

«On s'était entendu sur un protocole d'accord à l'amiable, mais M. André ne l'a pas signé. Il a donc fallu plaider», indique M^r Rincourt, l'avocat d'Irina Belenkaya qui était accompagné par sa consœur Catherine Dejean. Ce fameux accord, qui prévoit un partage de l'autorité parentale et une garde alternée 50-50 entre les deux parents, «nous l'avons déchiré», déclare Victor Gioia avant le début de l'audience. «Ce texte, c'est un Yalta, et une petite fille n'est pas un État qu'on partage en deux après une guerre», ajoute le conseil du père. Le ton est donné.

«Jean-Michel André doit passer aux actes»

À l'issue du rendez-vous devant le JAF, qui rendra sa décision le 3 juillet, les positions des uns et des autres n'ont pas changé d'un iota. «Ils veulent la coparentalité et ils se servent de la remise en liberté sous contrôle judiciaire d'Irina pour dire



Tarascon, hier. Après avoir vu le juge aux affaires familiales, débriefing avec la presse pour Jean-Michel André et Irina Belenkaya, chacun de leur côté. PHOTO L. SOLA

qu'elle est innocente», réprovoque Jean-Michel André, refusant catégoriquement l'idée d'une garde partagée et demandant que son épouse (leur divorce n'a pas encore été prononcé, NDLR) soit conseillée par un médecin sur la conduite à tenir avec sa fille. «Elle n'a pas changé d'attitude et elle ne reconnaît toujours pas les faits qu'elle a commis. Tout ça ne sont que des

manœuvres pour qu'elle puisse ramener Élise en Russie», redoute le père qui craint que «ça finisse mal». La partie adverse se montre plus enthousiaste. «L'audience s'est bien déroulée. La juge a tenu un débat contradictoire et elle a pu s'apercevoir qu'Irina veut établir des contacts avec sa fille, sans vindicte vis-à-vis de Jean-Michel André», observe Grégoire Rincourt. En

attendant le 3 juillet, l'avocat en appelle au père d'Élise. «Il affirme qu'il veut que sa fille voit sa mère. Maintenant, il faut qu'il passe aux actes», explique l'avocat, confiant dans la capacité de Victor Gioia de convaincre son client. En coulisses, une autre bataille juridique est sur le point d'être engagée. L'association Stop La Violence, qui «défend les enfants

contre toute violence», compte en effet déposer plainte contre l'État français. «Notre justice a rendu de mauvais jugements en ignorant la Convention internationale des droits de l'enfant», signale Jacques Barbier. Pour le président de l'association, «l'intérêt supérieur de l'enfant n'a pas été pris en compte dans les décisions rendues en faveur de M. André, en l'absence de la mère». Intérêt supérieur qui est expressément visé par l'article 3 de la dite convention, entrée en vigueur dans notre pays le 2 septembre 1990.

Victor Gioia sur la sellette

Stop La Violence compte également dénoncer le «déclenchement abusif» de la procédure d'alerte enlèvement. «Plusieurs critères n'ont pas été respectés et cela risque de pénaliser par la suite tous les enfants réellement victimes», estime Jacques Barbier. L'association veut enfin intervenir suite aux agissements de Victor Gioia. «Il a enfreint toutes les règles déontologiques en invitant Irina à déjeuner. Pendant le repas, l'avocat de M. André l'a mise en confiance pour lui soulever des informations», déplore le président qui va alerter le bâtonnier de Marseille. L'épilogue de l'affaire Élise n'est pas pour demain.

GEOFFREY DIRAT